AUNIS biogaz

Une énergie verte
pour un territoire durable

ENJEUX

Un projet de méthanisation agricole au cœur d'Aunis Sud

POURQUOI ?

- **Pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre** et répondre aux enjeux de la transition énergétique
- **Pour donner une nouvelle vie aux résidus agricoles** en les valorisant en une énergie 100 % renouvelable et en un engrais sans apports chimiques
- **Pour encourager l'autonomie énergétique d'Aunis Sud** et réduire notre dépendance aux énergies fossiles
- **Pour favoriser le maintien des activités agricoles** en offrant aux éleveurs et aux céréaliers d'Aunis Sud une diversification de leur activité

OÙ ?

Au nord de Surgères, au cœur du parc d'activités économiques de La Combe, au lieu-dit le Bas Fief des Fosses.

COMMENT ?

L'unité de méthanisation sera adaptée aux ressources du territoire. Implantée sur une parcelle d'environ 3 hectares, elle s'appuiera également sur des sites de stockage intermédiaires.

QUAND ?

Le chantier pourrait débuter en 2018. Le projet sera présenté d'ici fin 2017 à toutes les communes concernées. L'autorisation de construction sera accordée après une enquête publique auprès des habitants, prévue début 2018.

AUNIS biogaz en chiffres

Surface du site : 2,72 hectares
Emprise des bâtiments : 4 000 m²
Budget : 8,5 M€
Partenaires : Région Nouvelle-Aquitaine (1 M€), ADEME (1 M€), Agence de l'eau Adour-Garonne (400 000 €)
Apporteurs de matières : 21

Prévision traitement biomasse : 40 000 tonnes/an
Quantité de biométhane valorisé : 1,8 millions Nm^3
Prévision production de digestat : 36 000 tonnes
Économie de CO2 : 5 709 tonnes équivalent CO2, soit 2 730 véhicules parcourant 15 000 km/an
Emplois directs : 4

FONCTIONNEMENT

La méthanisation agricole, comment ça marche ?

La méthanisation agricole est un processus de dégradation des matières organiques (fumier, lisier, résidus agricoles divers) grâce à leur fermentation naturelle.

CETTE TECHNOLOGIE VERTE PRODUIT :

- **Une énergie 100 % renouvelable (le biogaz),** redistribuée par injection dans le réseau gaz de ville
- **Un engrais naturel et inodore (le digestat),** destiné à fertiliser les champs en évitant l'utilisation d'engrais chimiques

1RE ÉTAPE

Sélection des matières premières à méthaniser, dans un rayon de 15 km maximum autour de l'unité de méthanisation.

2E ÉTAPE

Fermentation dans un digesteur fermé et confiné afin de transformer les déchets organiques.

3E ÉTAPE

Que fait-on des produits obtenus ?
Débarrassé de son CO2, le biogaz est redistribué dans le réseau gaz de ville. D'excellente qualité agronomique et sans odeurs, le digestat est récupéré par les agriculteurs, qui s'en serviront comme engrais dans leurs champs.

Biogaz

Épandage direct

Les matières méthanisées sont des résidus agricoles. L'unité de méthanisation à Surgères ne traitera ni ordures ménagères, ni boues de station d'épuration, ni matières toxiques.

AMÉNAGEMENT

À quoi ressemblera la future unité de méthanisation ?

Le site de méthanisation sera implanté sur un terrain dédié aux activités économiques, à plus de 500 mètres des premières zones résidentielles. Aunis Biogaz l'a conçu comme un équipement exemplaire en termes de sécurité, d'hygiène et d'efficacité.

BÂTIMENTS D'EXPLOITATION

Le déchargement des matières se fait à l'intérieur des bâtiments sous atmosphère contrôlée. Les camions déchargent leurs cargaisons via un système de portes automatiques sécurisées.

DIGESTEURS ET POST-DIGESTEUR

Étanches et semi-enterrés, ils sont au cœur du système industriel. C'est grâce à eux que s'opèrent la fermentation de la matière organique et la récupération du digestat, non digéré par les bactéries.

BIOFILTRE

Le biofiltre capte les impuretés présentes dans l'air pour éviter la propagation des odeurs.

POSTE D'INJECTION GRDF

Après épuration, le biométhane est injecté vers le réseau de distribution de gaz naturel.

RÉSERVES DE STOCKAGE

Ces réserves abriteront les résidus de la méthanisation : le digestat. Des stockages intermédiaires, en plus de ceux présents sur le site principal, permettront d'optimiser les transports. Ces réserves seront fermées et étanches.

CAMIONS

Le transport des déchets agricoles est prévu dans des bennes bâchées et des citernes étanches pour éviter tout contact avec l'air. Les rotations de camions représenteront une moyenne de 10 passages par jour.

PRÉVENTION

Un processus fiable à l'impact contrôlé

IDÉE REÇUE N°1

UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION, ÇA SENT MAUVAIS ?

FAUX. La méthanisation se déroule en milieu hermétique. La matière organique arrivera dans des camions soigneusement bâchés, puis sera déchargée à l'intérieur même des bâtiments. Près de 400 000 € seront spécifiquement consacrés au traitement de l'air du process et à l'étanchéité des installations.

Le procédé de méthanisation ne génère pas d'odeurs. Au contraire, il remplace les matières odorantes (fumier, lisier) par un fertilisant naturel inodore.

IDÉE REÇUE N°2

QUI DIT GAZ, DIT EXPLOSION ?

LE RISQUE ZÉRO N'EXISTE PAS.
Bien que les unités de méthanisation ne soient pas classées SEVESO, l'unité respectera des règles de sécurité drastiques pour éviter tout risque de fuite. L'implantation du site principal à plus de 500 mètres des zones résidentielles représente par ailleurs une véritable garantie de sécurité, le potentiel risque d'explosion étant évalué à un périmètre de 4 mètres autour des digesteurs.

L'unité de méthanisation ne sera pas plus dangereuse qu'une cuve de fioul d'un particulier.

IDÉE REÇUE N°3

UN IMPACT SUR LE PAYSAGE ?

FAUX. Le site principal et les poches de stockage intermédiaires feront l'objet d'une étude paysagère afin de les intégrer en douceur au cadre naturel d'Aunis Sud.

Les digesteurs ont la particularité d'être des cuves semi-enterrées et la présence de haies d'arbres autour du site sera un gage de discrétion.

IDÉE REÇUE N°4

JE VAIS VOIR DES CAMIONS TOUT AUTOUR DU SITE ?

OUI, IL Y AURA DES CAMIONS.
Mais le transport sera optimisé pour des questions de rentabilité autant que de respect des habitants. Les rotations de camions représenteront une moyenne de 10 passages par jour.

Un plan de circulation permettra la mise en place d'itinéraires privilégiés, d'horaires adaptés, d'un aménagement spécifique à la sortie du site et d'une formation des salariés chargés du transport.

TÉMOIGNAGES

Un projet de territoire porté par des agriculteurs locaux

Véritable démarche agro-écologique en Aunis Sud, le projet est porté depuis 2013 par un groupement d'une vingtaine d'éleveurs/céréaliers, convaincus que leurs besoins professionnels sont compatibles avec les enjeux de la transition énergétique. Ils se sont engagés comme actionnaires au sein de la SAS Aunis Biogaz, récemment rejointe par le Syndicat Mixte Cyclad.

THIERRY BOURET

Agriculteur à St Pierre d'Amilly,
à l'initiative du projet Aunis Biogaz

" **La méthanisation, une formidable occasion de mettre en application la transition énergétique**

Le moteur d'Aunis Biogaz, c'est la conviction que la production d'une énergie verte, locale et stockable peut apporter à tout un territoire. L'agriculture a vocation à produire de l'énergie et nous, exploitants agricoles, devons contribuer au développement durable à travers des projets d'avenir. "

HERVÉ GABORIT

Éleveur céréalier à St Pierre d'Amilly,
actionnaire Aunis Biogaz

" **Une dynamique positive bienvenue pour les agriculteurs**

Bon pour l'environnement puisqu'il transforme mon fumier en biogaz et en un engrais naturel inodore, le projet devrait aussi me permettre de dégager des revenus supplémentaires. Avec Aunis Biogaz, je suis à la fois agriculteur et investisseur, tout en donnant du sens à une notion qui m'est chère : le développement durable. "

STÉPHANE PROUST

Éleveur laitier à Breuil la Réorte, actionnaire Aunis Biogaz

" **La méthanisation, un excellent complément à mon activité d'éleveur**

Dans un contexte morose pour l'élevage laitier, la méthanisation représente pour moi une véritable plus-value économique et logistique dans la gestion de mes effluents (lisier). Pourquoi ne pas apporter en plus ma pierre à l'édifice en matière d'énergies renouvelables ? "

Avec le soutien de :

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

« L'ADEME soutient le projet Aunis Biogaz car la méthanisation est une filière prometteuse. Sa plus-value est autant environnementale, grâce à la production d'une énergie verte locale, que socio-économique pour tous les exploitants agricoles participants ».

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

« Consciente de l'importance des enjeux de transition énergétique pour l'avenir, la Région Nouvelle-Aquitaine apporte depuis 4 ans son soutien technique et financier à ce projet exemplaire de méthanisation agricole à Surgères ».

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

« Notre investissement s'inscrit dans une démarche de valorisation de différents produits agronomiques, notamment le fumier et le lisier. Associée à un plan de gestion, leur transformation grâce à la méthanisation garantira une meilleure protection de la qualité des eaux en termes de pollutions par les nitrates ».

Le Syndicat Mixte Cyclad participe à ce projet dans le cadre de son engagement "Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage".

AUNIS biogaz

SAS AUNIS BIOGAZ
Bois Joly - 17700 Saint-Pierre d'Amilly
aunisbiogaz@gmail.com

Conception : Instant Urbain - Impression : Document Concept 17 - Imprimé sur du papier 100% recyclé - Crédits Photos : CdC Aunis Sud